LE PETIT TREGONNOIS

Lettre d'information municipale

Janvier 2017

Edito :

Les vœux du Maire ont eu lieu le dimanche 8 janvier dernier. Nous y avons présenté un certain nombre d'informations que vous retrouverez (avec d'autres) dans ce numéro de janvier du Petit Trégonnois :

Le bilan de ce que nous avons réalisé en 2016 :

- Les travaux, présentés par Denis Caradec (voirie, école, station Praden Meur)
- Le bilan de la rentrée scolaire (effectifs, équipe enseignante, programme des TAP) présenté par Françoise Poupon
- L'aménagement du cimetière (extension du columbarium, création d'un caveau provisoire)
- L'inventaire des zones humides et des cours d'eau réalisé par le SMEGA

J'ai ensuite présenté les perspectives 2017, axées essentiellement sur le projet d'aménagement du bourg. Les études suivent leur cours, et l'avant-projet sera rapidement à votre disposition, à la mairie et sur le site, pour avis, suggestions…

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Effacement et renforcement des réseaux électrique, éclairage public et télécom (SDE)
- Réfection du réseau eaux pluviales en très mauvais état
- Sécurisation : réduction vitesse (rappel mesures), cheminements piétons (enfants, PMR)
- Embellissement (attractivité)

Le Maire

Sommaire :

P 1: Edito
P 2: Infos communales
P 3/4: Travaux
P 5 : Environnement
P 6/7 : Jeunesse
P 8/9 : Social
P 10/11 : Associations
P 11 : People
P 12 : Montage photos

Infos pratiques

Coordonnées

Mairie de Trégonneau
Place du Bourg
22200 Trégonneau
Tél fixe / fax : 02.96.43.25.18
Portable : 06.89.12.28.41
Courriel : mairie.tregonneau@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-tregonneau.fr

Horaires

Lundi, jeudi et vendredi : de 8 h 45 à 15 h 30
Mardi : de 8 h 45 à 12 h
Samedi : de 9 h à 12 h

Vie communale

Le recensement

Il a eu lieu du 21 janvier au 20 février 2016, et a été réalisé par l'agent recenseur que nous avions embauché pour l'occasion (Rose-Marie Moisan). Merci pour le bon accueil que vous avez bien voulu lui faire.

Suite à ce recensement, la population de Trégonneau est désormais de 575 habitants.

Remplacement secrétaire

Christine, notre secrétaire devrait être absente pour quelques semaines à compter du 20 février prochain pour raison de santé.
En attendant de la retrouver en pleine forme, elle sera suppléée par une remplaçante du centre de gestion du département.
Cette remplaçante pourrait, sous réserve de confirmation du CG, être Mélinda Nicol-Toullelan. Beaucoup d'entre vous connaissent déjà Mélinda qui a été plusieurs semaines en stage de formation chez nous, et donc sous la houlette de Christine.
Elle a donc l'avantage de connaitre la mairie, nos méthodes de travail, et le maire (ça peut être utile).

Infos administratives

Cartes nationales d'identité (CNI) : depuis le 1° janvier dernier, les cartes d'identité ne sont plus faites en mairie. Vous devez vous adresser à une mairie équipée d'un dispositif de recueil des données, soit pour nous Guingamp ou Pontrieux.
Pour ceux d'entre vous qui disposent d'internet, vous pouvez y réaliser une pré-demande qui permettra d'accélérer le dossier. Voir infos plus complètes et lien sur le site internet de la mairie.

TRAVAUX

Le bilan des travaux de l'année 2016

- Les travaux de voirie ont concerné les secteurs de Croas Castel à Kerrio, Beuzit Bras et Kerdern à Croix Martin. Ils ont, comme l'an dernier, été réalisés dans le cadre d'un groupement de commandes avec les autres communes du Pays de Bégard (l'ancienne comcom), et pilotés par Alain Sanson de Bégard.
  Ils ont été suivis pour nous par Didier Guillou et Ludovic Jourden. La bonne surprise est venue du coût final de ces travaux, très inférieur à l'estimation initiale.

- Nous avons mis un terme provisoire aux travaux importants dans bâtiments en terminant les travaux entamés en 2015 dans notre école :
  - Réfection du revêtement de sol et peinture dans la classe dite du milieu (devenue salle de motricité et de repos pour les petits)
  - Ouverture d'une porte intérieure entre la classe maternelle et la salle de repos. Les petits ne sont plus obligés de passer par l'extérieur pour aller aux toilettes
  - Transformation de l'ancienne salle de repos en bibliothèque (qui devient ainsi beaucoup plus accessible et donc fonctionnelle)
  - La mezzanine (ex-bibliothèque) est désormais transformée en espace de stockage, accessible uniquement aux adultes.

- **Praden Meur**

L'amélioration du fonctionnement de l'assainissement du lotissement de Praden Meur se poursuit. Conformément aux directives du Satese qui en assure le contrôle, la terre a été retirée sur les bacs à sable. Les regards ont été vidés et nettoyés.
Un certain nombre de travaux annexes ont également été réalisés : déplacement de la clôture, sécurisation du coffret électrique, déplacement du portail (merci aux élus qui y ont participé).
Dans la perspective du budget 2017, nous avons recalculé les coûts de fonctionnement de cette station. Nous en avons conclu un maintien du niveau actuel de la redevance, qui avait été réévalué en 2015.

Les travaux à venir en 2017 :

Comme indiqué dans l'édito de première page, et donc lors des derniers vœux, l'aménagement du bourg sera notre objectif essentiel pour l'année 2017.

Les études en ont été confiées l'an dernier au bureau d'études AGPU de Mauves sur Loire, en collaboration avec ING Concept de Landivisiau pour la partie voirie-génie civil.
Nous sommes d'autre part assistés par l'ADAC (agence départementale d'appui aux collectivités).

En avant-première, voici quelques vues 3D des aménagements en cours d'études :

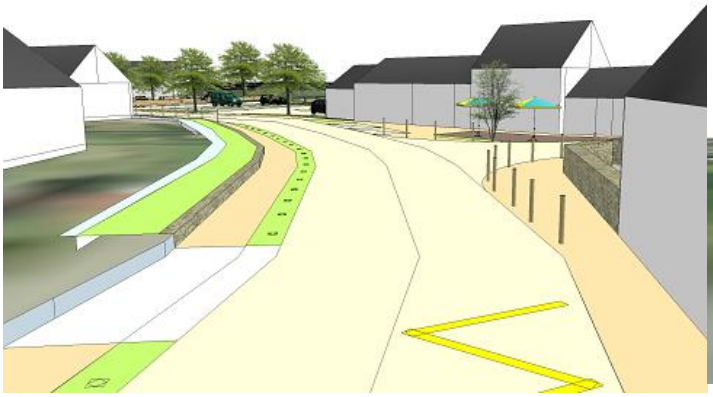

Le plan général sera très bientôt disponible et affiché en mairie. Vous serez invités à venir consulter le dossier complet, et donc à nous faire part de vos avis et remarques. Voici, toujours en avant-première une première ébauche de ce plan général:

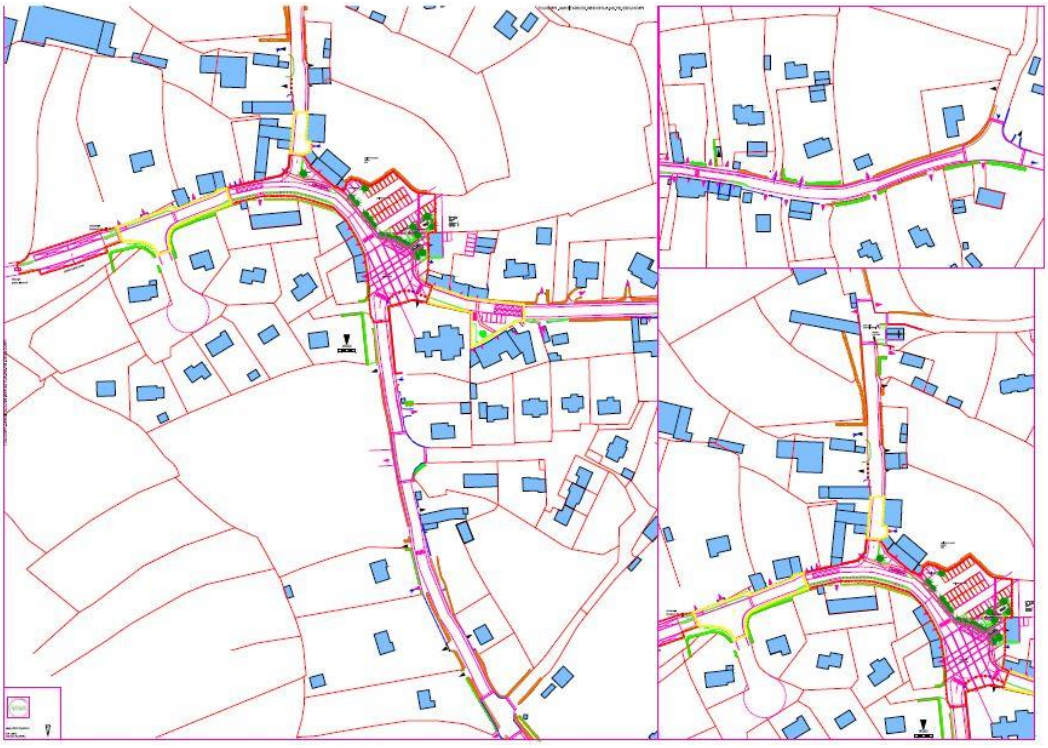

ENVIRONNEMENT

Ordures ménagères :

- Rappel des consignes de tri du SMICTOM : pas de verre dans les poubelles (ordures ménagères ou recyclage).
- Le verre doit être déposé en déchèterie ou au point verre
- Et l'inverse est vrai : pas de dépôt sauvage d'ordures au point verre comme le montre le très mauvais exemple de la photo ci-contre.

Réhabilitation des assainissements non-collectifs

Rappel des infos parues dans le bulletin de juin 2015 :
Si le classement de votre assainissement est « non-acceptable priorité 1 ou 2» :

1. *Une réhabilitation complète (P1) ou des travaux (P2) sont à faire dans les quatre ans suivant la réception du diagnostic*
2. *Les travaux peuvent être subventionnés à hauteur de 60% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) en cas de rejet au milieu naturel superficiel.*

La subvention est passée de 50 à 60%, et il faut se dépêcher d'en profiter car elle ne durera pas éternellement.

Frelon asiatique

Nous avons constaté la présence de plus en plus fréquente de frelons asiatiques sur notre commune. Cette espèce, introduite dans le sud-ouest en 2004 envahit progressivement la France. Elle s'attaque aux abeilles et provoque la destruction des ruches.
Si vous repérez un nid près de chez vous :

- Ne vous aventurez en aucun cas à le rechercher, **encore moins à tenter de le détruire**, le danger de se faire piquer est trop grand : une seule piqûre peut entraîner un grave choc anaphylactique chez une personne allergique.
- **Renseignez-vous à la mairie pour obtenir les coordonnées de professionnels** qui interviennent dans votre région.
- Faites appel exclusivement à ces professionnels (les frais sont à votre charge).

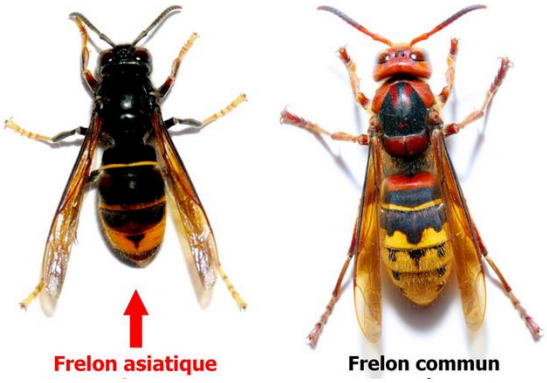

À savoir : la destruction des nids de frelons n'est pas obligatoire, mais si vous n'y avez pas procédé, vous seriez tenu pour responsable si quelqu'un se faisait piquer.

Pour plus d'informations, consulter le site internet de la mairie.

Menace de suppression de classe dans le RPI

Monsieur l'Inspecteur d'Académie vient de nous informer d'une éventuelle suppression de classe au sein du RPI à la rentrée 2017.
Cette suppression est liée à une prévision de baisse des effectifs pour l'année scolaire 2017-2018, effectifs qui devraient augmenter les années suivantes.
Une telle décision est vite prise dans ce sens. Une réouverture est beaucoup plus difficile à obtenir.
La seule solution réelle pour éviter la fermeture : trouver les effectifs nécessaires. Nous devons tous (mairie, Amicale Laïque, parents, enseignants et tous les habitants) nous mobiliser afin d'éviter une telle échéance.
Pour cela, nous invitons tous les parents de jeunes enfants qui envisagent de les scolariser à l'école publique de bien vouloir en informer la mairie. L'inscription officielle à partir de deux ans ne peut pas être anticipée, l'information en mairie peut l'être.

Ce sont des informations capitales pour la défense de notre école publique.

Rappel sur le financement de l'école :

- L'aménagement et l'entretien de l'école, ainsi que les agents de service sont à la charge de la commune. Les TAP sont également entièrement payés par la mairie (rien à la charge des parents).
- La commune est sollicitée pour financer les écoles extérieures (privées, bilingues…) accueillant des élèves de Trégonneau (environ 500€ par élève et par an).
- **Moralité** : pour chaque élève non-scolarisé dans le RPI, nous payons tous deux fois !

Modalités d'inscription

La directrice du RPI, Clémentine Desanneaux, est présente sur l'école de Trégonneau le lundi matin.
Elle nous précise les modalités d'inscription pour les TPS :

- Rendez-vous préalable avec la directrice afin de vérifier l'âge, de présenter la classe, l'organisation, les papiers à fournir pour l'inscription, la date de rentrée.
- Inscription en mairie
- Validation de l'inscription

Attention : un enfant ne peut pas être inscrit s'il n'a pas 2 ans. **Pas d'inscription anticipée.**

L'équipe enseignante de Trégonneau :

Corinne Jouan

David Bescond

Daniel Mergez

Les TAP (temps d'activité péri-scolaire)

Durant cette année scolaire les TAPS ont lieu, comme l'année dernière, le jeudi après-midi en 3 groupes. Les MS avec Edwina (temps calme et activité ludiques). Les GS en alternance avec Mayvonne et Yvette et avec une association. Idem pour les CE1.

Tableau des activités des TAP prévus pour cette année :

TAP TREGONNEAU 2016/2017

Gpe2 : GS
Gpe 3 CP/CE1 — en attente — ok

Période 1 : 8/9/16-13/10/16

	6 semaines le jeudi	
Gpe 1	MS temps calme	Atsem
Gpe 2	jeux collectifs	AC
Gpe 3	Aikido	Intervenant

Période 2 : 3/11/16-15/12/16

	7 semaines le jeudi	
Gpe 1	MS temps calme	Atsem
Gpe 2	herborescence	AC
Gpe 3	jeux collectifs	Intervenant

Période 3 : 5/1/17-9/2/17

	6 semaines le jeudi	
Gpe 1	MS temps calme	Atsem
Gpe 2	recyclage	AC
Gpe 3	volley ball	Intervenant

Période 4 : 2/3/17-6/4/17

	6 semaines le jeudi	
Gpe 1	MS temps calme	Atsem
Gpe 2	Akido	AC
Gpe 3	ateliers cuisine	Intervenant

Période5: 27/4/17-1/6/17

	5 semaines le jeudi	
Gpe 1	MS temps calme	Atsem
Gpe 2	découverte des 5 sens	AC
Gpe 3	herborescence	Intervenant

Période6: 8/6/17-6/7/17

	5 semaines le jeudi	
Gpe 1	MS temps calme	Atsem
Gpe 2	Volley ball	AC
Gpe 3	recyclage	Intervenant

jeux collectifs GS : ballons, quilles, jeux de ste.....
jeux collectifs CP/CE1 : peinture fresque murale ext ures et création boule de noël
recyclage : création d'objet à partir de produits recyclables
alimentation : pour les GS découverte des 5 sens à partir de produits alimentaire
pour les CP/CE1 : atelier de cuisine

SOCIAL

La conciliation de justice

Avant de saisir le juge, la conciliation de justice (entièrement gratuite) devient aujourd'hui un passage obligé pour tous les petits litiges du quotidien inférieur à 4000 €, avant l'engagement de toute procédure.

Exemples de litiges :

- Relation entre bailleurs et locataires
- Litiges de la consommation
- Litiges entre commerçants
- Problèmes de copropriété
- Litiges entre personnes
- Troubles de voisinage

Le conciliateur (auxiliaire de justice assermenté et bénévole) présente toutes les garanties de discrétion. Son seul rôle est de faciliter l'obtention d'un compromis entre les 2 parties et de le formaliser.
Le conciliateur est saisi de la propre initiative d'une des parties ou par les 2 parties.

Pour les communes du canton de Bégard il s'agit de Mr EOUZAN Jacky (06.14.38.92.60)
Il tiendra sa permanence à la mairie de Pontrieux les deuxième et quatrième mardis de chaque mois.

Le CLIC qu'est-ce que c'est ?

Centre local d'information et de coordination. Il accueille, informe, accompagne les personnes âgées de plus de 60 ans, leur entourage et les professionnels de gérontologie dans les démarches liées au maintien à domicile. C'est un service gratuit.

- Chargées de coordination : Nathalie Le Tacon et Véronique Godbille
- Contact à la maison du département 9 place Saint Sauveur à Guingamp

☎ Contact : 02.96.44.85.25

clic-guingamp@cotesdarmor.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et sur RDV de 13h30 à 17h30

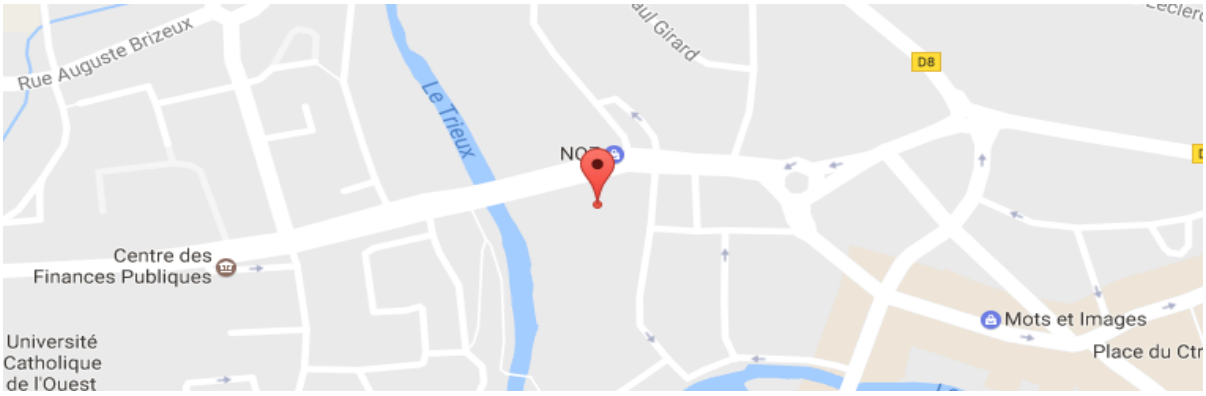

Cérémonie du 11 novembre

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, la journée s'est poursuivie par un apéritif au Petit Mammouth et du repas des anciens à la salle des fêtes. Cette année 71 personnes étaient présentes.

Nous avons profité de cet événement pour fêter un anniversaire exceptionnel puisque Suzanne Jeannin a soufflé ses 100 bougies. C'est avec plaisir qu'elle est venue accompagnée de sa fille et de son gendre.

Colis de noël

Pour les fêtes de noël, les membres du conseil municipal ainsi que ceux du CCAS ont distribué 22 colis au domicile des personnes de plus de 80 ans. Il s'agissait, cette année, de coffret gourmet individuel (terrine aux cèpes, bloc de foie gras, canard confit, quelques douceurs et petite bouteille de vin...). Comme chaque année, avant la distribution, nous avons reçu à la mairie nos 2 plus anciens habitants (Jean Quéré et Suzanne Jeannin) autour d'un café et petits gâteaux.

L'UST

Voici quelques infos concernant le club de Football de l 'UNION SQUIFFIEC TREGONNEAU
Les co-présidents : Bernard STEPHAN et William REHOUMA
Les vice-présidents : Claude GUILLOU et Ludovic GUILLOU
Secrétaire : Patrick GUILLOU
Secrétaire adjointe : Jeannine GUILLOU
Trésorier : Jérôme PRIGENT
Trésorier-adjoint : Benoit HERVEIC
Le club compte aujourd'hui environ 90 licenciés.
Yoann Le roux entraine les équipes seniors le mercredi et le vendredi de 18h 45 à 21 h
Ludovic Guillou est responsable de l'école de Football

Voici le programme des fêtes de l 'UST :

- Samedi 5 Mars 2017 à partir de 19 h repas de mi saison à la salle des fêtes de TREGONNEAU
- Samedi 13 Mai 2017 tournoi de l'école de football au terrain municipal de SQUIFFIEC
- Vendredi, samedi et dimanche 9, 10 et 11 Juin 2017 : fêtes de l 'UST

Le club recherche un entraineur et des bénévoles pour compléter l'équipe de dirigeants.
Contact : William REHOUMA au 06.86.34.90.54 (le soir) ou Claude GUILLOU au 02.96.43.21.89

Le comité des fêtes:

Pardon 3 et 4 septembre :
Le comité des fêtes ainsi que les nombreux bénévoles sont très satisfaits de l'affluence tant au repas qu'au feu d'artifice (une première dans la commune !). Côté boules, ce sont 45 doublettes qui se sont affrontées samedi et 38 le dimanche. Le samedi les jeunes ont pu défier les anciens du club de foot, sous l'œil des infirmières au bord du terrain ! Dimanche le public il y en avait pour tous les goûts: balade à cheval, match de l'UST, zumba, aire de jeu gonflable pour les enfants...

Concours de belote du 10 décembre
Concours de belote du samedi après-midi 10 décembre 2016 organisé par le Comité des Fêtes de Trégonneau en faveur du Téléthon: une première à Trégonneau.
22 équipes formées ont participé au tournois en 4 parties de 12 coups chacune, le tout dans un très bon esprit et une saine convivialité: merci aux beloteurs.

L'Amicale Laïque

Le bureau de l'amicale laïque remercie tous les parents pour leur implication et vous souhaite leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Calendrier prévisionnel :

- 3 février: vente de crêpes/galettes à emporter
- mars: à définir
- avril: vente de pizzas
- mai: photo de classe
- 25 juin: kermesse

Prévisionnel des sorties :

- 3 mars: Bothoa. St Nicolas du Pelem (classes de Trégonneau)
- piscine
- juin: sortie collective à définir
- découverte du son à Cavan (maternelle de Squiffiec)
- sortie Dol de Bretagne . Découverte des cathédrales (élémentaire Squiffiec)
- visite du collège Albert Camus et défi lecture (élémentaire Squiffiec)

PEOPLE

Trégonnois à l'honneur :

Eric Beaumin est musicien. Il joue de la bombarde. Il a gagné, en duo avec son frère Olivier, le concours de bombarde et orgue de Chantepie. Il s'agit d'un concours de dimension nationale comprenant deux catégories.
Eric et son frère ont concouru dans la catégorie la plus relevée. Ils y ont affronté six autres duos, dont certains professionnels réputés.
On peut rajouter que ce succès ne doit rien au hasard, puisque que c'est la troisième fois qu'ils l'emportent en quatre participations.

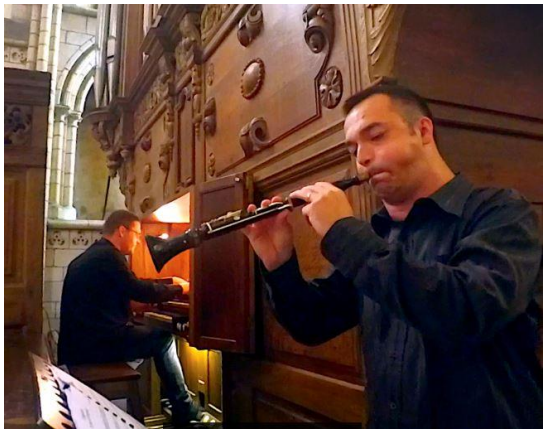

Eric est employé par l'association Sonerion qui regroupe les musiciens traditionnels bretons pour donner des cours de bombarde dans toutes les Côtes d'Armor. .
Il est également penn sonneur dans le bagad de Perros Guirec.

11 novembre 2016

Jean, notre doyen

Suzanne
notre centenaire